



Qualification « auditeur énergétique »

Checklist des exigences



Les éléments indispensables pour la qualification

- Le signe de qualité
- La formation ou à défaut la réussite au contrôle individuel de connaissances
- Une expérience de 5 ans dans le domaine de la rénovation énergétique
- La possession des moyens techniques (logiciel de simulation de rénovation, wattmètre, température de l'air et de surface, vitromètre, et lasermètre)
- 3 références d'audits (à défaut un délai d'un an est accordé avec attribution d'une qualification temporaire)

Les éléments complémentaires pouvant être demandés par l'organisme de qualification

- Exemple de devis et de contrat
- Attestation d'assurance
- Bilan comptable
- Casier judiciaire

La présentation des références

- Contrat de prestation
- Attestation de référence signée par le client
- Compte rendu d'audit
- Détails de calcul (données d'entrées voire méthode de calcul ou notice technique du logiciel utilisé)

En savoir +

Consultez [le décret du 30 mai 2018 relatif aux conditions de qualification des auditeurs](#) pour retrouver le détail des exigences réglementaires.